

## Information aux familles

Entrée en 6<sup>e</sup> section internationale session 2019  
Réseau Sophia et Nice cœur de Ville

### 1. LES SECTIONS INTERNATIONALES

Réseau	Langues	Etablissements
SOPHIA	Anglais - Italien	Collège l'Eganaude – Biot
	Anglais	Collège César – Roquefort les Pins Collège Niki de Saint Phalle – Valbonne
	Anglais – Allemand – Chinois – Espagnol – Italien	Collège International – Valbonne
NICE CŒUR DE VILLE	Arabe – Chinois – Italien – Portugais - Russe	Collège International Joseph Vernier – Nice

### 2. INSCRIPTION

#### ► Dates

Les inscriptions s'effectuent sur le site de la DSDEN 06 en cliquant sur le lien suivant : <https://bv.ac-nice.fr/isi2d/famille/>  
L'application sera ouverte du 7 décembre 2018 au 18 février 2019 minuit.  
Attention : une fois le formulaire d'inscription saisi, il n'est pas possible de le modifier.

#### ► Documents à scanner OBLIGATOIREMENT pour les candidats aux tests anglais et italien - réseau Sophia

- un justificatif de domicile
- un certificat de scolarité en cas de demande de rapprochement de fratrie (uniquement si un frère ou une sœur sera scolarisé(e) en **classe de section internationale niveau collège à la rentrée de septembre 2019**)

### 3. TESTS

#### ► Tous les élèves de CM2 passent les mêmes tests :

- une épreuve écrite d'une heure en langue de section et en français
- une épreuve orale en langue de section et en français

Pour les candidats à l'entrée en section internationale de **chinois**, le test comporte :

- une épreuve écrite d'une heure en français
- une épreuve orale en français (évaluant la capacité à apprendre la langue)

► Les élèves issus d'une section internationale 1<sup>er</sup> degré dans un établissement public ne passent pas les tests, si le niveau est certifié par le directeur d'école, mais doivent obligatoirement saisir un dossier d'inscription dans l'application.

### 4. DATES DES TESTS

**Les tests auront lieu les mercredis après midi 6 mars et 13 mars 2019.  
L'horaire exact et les convocations vous seront envoyés par mail uniquement.**

#### Réseau des établissements de Sophia

Anglais :            Ecrit le 6 mars au Collège César – Roquefort les Pins  
                          Oral le 13 mars au Collège Niki de Saint Phalle – Valbonne

Italien :             Ecrit et oral le 6 mars au Collège l'Eganaude – Biot

Allemand }  
Chinois }            Ecrit et oral le 6 mars au Collège International de Valbonne  
Espagnol }

Arabe  
Italien  
Portugais  
Russe

Ecrit et oral le 6 mars au Collège international Joseph Vernier - Nice

## 5. REGLES D'AFFECTATION pour les candidats aux tests anglais et italien - réseau Sophia

- ▶ Les élèves qui dépendent d'un collège qui offre la langue de section sont affectés dans ce collège
- ▶ Les élèves qui ont une fratrie de niveau collège à la rentrée 2019 sont prioritaires pour une affectation dans le collège de la fratrie.
- ▶ Pour les autres élèves, l'affectation tient compte des vœux de la famille et du rang d'admission

**Lorsque vous établissez vos vœux d'affectation, pensez à prévoir toutes les contraintes qui s'imposent à vous (transport scolaire, obligations professionnelles, organisation personnelle) car l'affectation arrêtée par l'Inspecteur d'académie est définitive.**

## 6. RESULTATS

- ▶ A partir du 4 avril 2019 : Les résultats d'admission et d'affectation sont transmis aux familles par mail uniquement.
- ▶ Du 5 au 23 avril 2019 : Les familles se connectent sur l'application internet, saisissent leur numéro de dossier et valident leur décision (acceptent l'affectation ou non).  
**Le refus de l'affectation vaut le renoncement à l'admission en 6<sup>e</sup> section internationale.**  
**L'absence de réponse sera considérée également comme un renoncement.**
- ▶ A partir de début mai 2019 : Les élèves sur liste complémentaire sont contactés par la DSDEN par téléphone en fonction des places libérées. De même, en l'absence de réponse, les élèves seront considérés comme refusant l'affectation.

Pour toute information, vous pouvez consulter le site internet de la DSDEN 06 :

<http://www.ac-nice.fr/ia-06/>

Dans le bandeau Direction des services départementaux : cliquer sur « Elèves et parents »  
puis cliquer sur « Examens scolaires »